

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} FEVRIER 2011

L'An Deux Mille Onze, le 1^{er} février à vingt heures trente minutes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 25 février 2011

PRESENTS: GINGREAU F. GIRET A. DIGUET E. GAUTHIER P. BERNARD P. LECOMTE JP. OUDRY S. MORIN Y. MAIRÉ E. HAY P. GARNIER C. TAILLEFAIT C. MERCERON A.

ABSENTS EXCUSES : BILLY J.

En présence de Mme Isabelle LEROUX de l'Atelier Paul ARENE, de M. Benoît JOUCK, Géomètre et M. Jocelyn FUSEAU, Architecte DPLG

Madame Corinne TAILLEFAIT a été élu secrétaire de séance.

1. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET POUR LE LOTISSEMENT QUARTIER DURABLE

Développement de l'esquisse n°1. Pas de projets définitifs car encore quelques questions à résoudre. Le règlement graphique définit le positionnement sur la parcelle et définit l'urbanisme pour l'emplacement, l'orientation.

Monsieur le Maire explique qu'au dernier Conseil Municipal, il a fallu se prononcer sur l'étude pédologique. Il indique que les élus ont été surpris que cela n'ait pas été prévu dans l'étude préalable. D'autre part, concernant les 2 propositions pour la réalisation de cette étude, Théma qui était plus cher s'est remis au niveau d'ECE ENVIRONNEMENT. Mme Isabelle LEROUX de l'Atelier Paul ARENE, justifie l'absence de cette étude dans le volet initial par le fait que l'étude pédologique n'est pas réalisée systématiquement, que cela dépend du contexte, que ce n'est pas toujours nécessaire.

Un problème de circulation des poids-lourds et de changement de sens des véhicules est constaté.

L'estimation proposée est la suivante :

1^{er} lot : terrassement, voirie, et assainissement (bassin de rétention résiduelle + cuve individuelle) 412 000 € HT

2^{ème} lot : viabilisation réseaux souples 16 000 € HT

3^{ème} lot Adduction eau potable 27 000 € HT

3^{ème} lot Espaces verts 80 000 € HT

La cuve individuelle entraîne un surcoût de 90 000 € HT. Monsieur JOUCK indique que le coût est important mais que si on pouvait rajouter 18 lots de l'autre côté, il n'y aurait pas une augmentation du coût de plus de 50 000 €.

Est soulevé le problème de vieilles canalisations de réseau eaux usées en diamètre 200 à déplacer. Voir si cœur du Bocage pourrait ou non en prendre en charge.

Transmission des documents en PDF.

Proposition de ne pas autoriser la clôture des 2 places de parkings obligatoires (difficile d'interdire d'où l'importance d'agir sur la nature de la clôture).

Date de la prochaine réunion : lundi 14 mars 2011 à 20h30 min.

Quels délais pour le dépôt du permis de lotir → fin avril début mai.

Délais d'instruction : 3 mois Septembre

Consultation des entreprises : mi-juin

Départ de Mme Isabelle LEROUX, M. Jocelyn FUSEAU et M. Benoît JOUCK à 22h45 min.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Maintien de la décision du 19 janvier concernant l'étude pédologique. L'entreprise ECE est retenue. Faire les courriers.

2. Commerces :

Rencontre avec Mme Annette GUITTON qui serait intéressée si création d'un salon de coiffure. La rencontre avec M. Olivier PEROCHON n'a pas encore eu lieu.

Suite aux différentes réflexions menées dans le cadre de l'étude sur les commerces,

Lors de la dernière réunion, il a été décidé de créer une commission pour l'étude sur le projet des commerces.

Cette commission comprendrait M. Patrick HAY, M. Yves MORIN, M. Christian GARNIER, M. Jérôme BILLY, Corinne TAILLEFAIT, chapeauté par M. Patrice GAUTHIER. Madame Anita MERCERON souhaite également y participer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide donc de créer cette commission et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour sa mise en place.

3. Ecole-garderie :

Les travaux avancent bien. Pré-choix pour le carrelage. Réponse souhaitée assez rapidement.

4. ADEME :

Pas de renseignements supplémentaires. Assurances dommages-ouvrages : pas obligatoire mais prend en charge directement sans poser de questions sur la nature des responsabilités. Coût 25 000 à 30 000 €

5. Assemblée Générale Caisse locale du Crédit Agricole le jeudi 17 février 2011

6. Formation feu d'artifice : des renseignements seront demandés auprès des établissements FILLON_

7. Foyer de jeunes :

Explications sur l'état du foyer et la présence d'alcool dans les lieux fréquentés exclusivement par des mineurs. Proposition de la fermer un certain temps pour faire réfléchir les jeunes.

8. Des problèmes avec le Club-house : La lumière reste allumée.

Réunion du Conseil Municipal pour les questions sur le lotissement et le vote des subventions le Mardi 22 février 2011 à 20h30

La séance est levée à 23h55 min

Le secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,